



**ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS AU
31 DECEMBRE 2025**

NORMES COMPTABLES, REGLES D'ÉVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les présents états financiers ont été arrêtés suivant les normes du Système Comptable OHADA révisé mis en vigueur en 2018 et adopté par le pays de siège de la SINELAC.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles de la SINELAC sont constituées des acquisitions des logiciels. Elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 4 ans comme le stipulent les règles d'évaluation de la SINELAC et l'IAS 38 § 97.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16)

Les immobilisations de la SINELAC, amortissables ou en cours de réalisation, sont évaluées au coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur les durées de vie estimées suivant le règlement financier de la SINELAC :

Construction et habitation	3,00%
Matériel roulant	25,00%
Mobilier	10,00%
Matériel	20,00% à 25,00%
Outillage	20,00%
Génie civil et aménagement	2,00%
Autres ouvrages	3,00%
Lignes Haute tension	2,50%
Lignes moyenne tension	3,00%
Groupe électrogène	10,00%
Subventions pour équipement	3,00%
Subventions pour les études	20,00%
Subventions pour la surveillance	2,30%

3. STOCKS (IAS 2)

Les stocks sont valorisés initialement à leur coût d'acquisition incluant les autres frais accessoires. L'inventaire est intermittent. A la date de clôture, les stocks sont valorisés suivant la méthode du « Premier Entrée Premier Sorti » (PEPS) et des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les dépréciations éventuelles des articles à rotation lente.

4. EMPRUNTS (IAS 21 et IAS 23)

Les emprunts sont comptabilisés initialement pour leur valeur d'encaissement (en application du taux de change en vigueur à la date de l'opération pour les emprunts libellés en monnaies étrangères).

A la date de clôture, les emprunts en monnaies étrangères sont évalués sur la base du taux de change en vigueur à cette date. L'écart de change, perte ou gain, qui en résulte est pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice (méthode préconisée par les normes internationales).

5. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES (IAS 21)

En rapport avec les règles d'évaluation de la SINELAC qui sont conformes à la norme IAS 21 et étant donné que la SINELAC tient sa comptabilité en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) qui est une monnaie de présentation :

- Les opérations en monnaies étrangères sont effectuées par la SINELAC en appliquant le taux de change en vigueur à la date d'opération.
- Lors du règlement, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte de change inscrite dans le résultat de l'exercice.
- A la date de clôture, les éléments en monnaies étrangères sont évalués sur la base du taux de change en vigueur à cette date. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

6. Revenus / Ventes (IAS 18)

Les revenus de la SINELAC proviennent des ventes d'électricité constatées en produits à l'émission des factures. Elles sont payables dans les 90 jours qui suivent la fin du trimestre auquel elles se rapportent. Au-delà, selon le contrat de fourniture d'énergie, elles commencent à produire des intérêts de 3,5% par an.

Depuis Janvier 2024, les Sociétés Nationales d'Electricité (SNE) paient la redevance fixe avant le début de chaque trimestre ou de chaque mois selon que chaque SNE a choisi de payer trimestriellement ou mensuellement. A la fin de chaque année, il y a conciliation des comptes établissant la valeur de l'énergie effectivement consommée par chaque SNE par rapport à la redevance fixe payée au cours de l'exercice.

7. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (IAS 20)

Les subventions enregistrées dans les livres de la SINELAC sont celles qui sont dites dans l'IAS 20 § 3 comme des subventions liées à des actifs car elles ont servi à financer certains actifs de la société. Autrement, on les appelle les subventions d'investissement. Elles sont amorties concomitamment avec les immobilisations financées.

1. LES COMPTES DU BILAN

BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025 : ACTIF (en DTS)

BILAN ACTIF AU 31/12/2025						
REF	LIBELLE	NOTES	BRUT 2025	AMORTISSEMENT/ PROVISION 2025	NET 2025	NET 2024
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	111 472,52	45 237,00	66 235,52	27 694,70
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		111 472,52	45 237,00	66 235,52	27 694,70
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	119 976 521,41	72 944 118,62	47 032 402,79	48 747 512,92
AJ	Terrains dont Placement en Net		12 246 958,42	5 603,83	12 241 354,59	12 244 156,50
AK	Bâtiments dont Placement en Net		56 603 625,81	39 931 809,19	16 671 816,62	17 737 104,26
AL	Aménagements, agencements et installations		44 108 666,62	29 759 072,22	14 349 594,40	15 275 462,84
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		6 014 954,12	2 622 826,05	3 392 128,07	3 381 952,34
AN	Matériel de transport		1 002 316,44	624 807,33	377 509,11	108 836,98
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	3	84 823,16		84 823,16	173 096,28
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	0,00	0,00	0,00	0,00
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières					
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		120 172 817,09	72 989 355,62	47 183 461,47	48 948 303,90
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	1 112 009,80	2 602,67	1 109 407,13	1 018 843,52
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		21 057 057,75	0,00	21 057 057,75	21 197 862,33
BH	Fournisseurs avances versées	17			0,00	92 147,90
BI	Clients	7	971 143,64		971 143,64	860 339,62
BJ	Autres créances	8	20 085 914,11		20 085 914,11	20 245 374,81
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		22 169 067,55	2 602,67	22 166 464,88	22 216 705,85
BQ	Titres de placement	9			0,00	0,00
BR	Valeurs à encaisser (Crédocs)	10			0,00	349 433,80
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	36 727 942,07		36 727 942,07	32 315 637,47
BT	TOTAL TRESORERIE ACTIF		36 727 942,07	0,00	36 727 942,07	32 665 071,27
BU	Ecart de conversion-Actif	12				
BZ	TOTAL GENERAL		179 069 826,71	72 991 958,29	106 077 868,42	103 830 081,02

BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025 : PASSIF (en DTS)

BILAN PASSIF AU 31/12/2025				
REFERENCE	LIBELLE	NOTES	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
CA	Capital	13	42 000 000,00	42 000 000,00
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14		
CE	Ecart de réévaluation	3E	25 158 827,77	25 997 905,48
CF	Réserves indisponibles	14		
CG	Réserves libres	14		
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	4 360 512,86	-540 208,32
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice+ ou perte-)		3 652 356,37	4 900 721,18
CL	Subventions d'investissement	15	11 655 549,20	12 593 724,06
CM	Provisions réglementées	15		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		86 827 246,20	84 952 142,40
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16		
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provisions pour risques et charges	16		
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		0,00	0,00
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		86 827 246,20	84 952 142,40
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	521 241,65	
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	108 667,39	288 383,33
DK	Dettes fiscales et sociales	18	12 139,03	0,00
DM	Autres dettes	19	18 608 574,15	18 589 555,29
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		19 250 622,22	18 877 938,62
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20		
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		0,00	0,00
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
DZ	TOTAL GENERAL		106 077 868,42	103 830 081,02

2. LE COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

REF	LIBELLES		NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2025	EXERCICE CLOS AU 31/12/2024
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	
RA	Achats de marchandises		-	22	
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)			0,00	0,00
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21A	8 347 427,01
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	
TD	Produits accessoires	D	+	21	
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B +C+D)			8 347 427,01	9 172 096,05
TE	Production stockée (ou déstockage)		+	6	
TF	Production immobilisée		+	21	
TG	Subventions d'exploitation		+	21	
TH	Autres produits		+	21B	39 330,64
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	
RE	Autres achats		-	22	-187 911,24
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	75 090,24
RG	Transports		-	23	-20 584,73
RH	Services extérieurs		-	24	-911 259,57
RI	Impôts et taxes		-	25	-30 741,56
RJ	Autres charges		-	26	-436 192,78
XC	VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB)+(Somme TE à RJ)			6 875 158,01	6 391 547,80
RK	Charges de personnel		-	27	-2 402 127,10
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)			4 473 030,91	4 015 511,71
TJ	Reprises d'amortissements, de provisions et dépréciations		+	28A	938 174,86
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28B	-1 767 143,53
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)			3 644 062,24	3 221 073,00
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29A	2 614 421,71
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28C	
TM	Transferts de charges financières		+	12	
RM	Frais financiers et charges assimilés		-	29B	-2 608 623,09
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C & 28	
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)			5 798,62	1 664 048,08
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)			3 649 860,86	4 885 121,08
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	2 842,25
TO	Autres Produits HAO		+	3D	10 299,24
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	-346,74
RP	Autres Charges HAO		-	3D	
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)			3D	2 495,51
RQ	Participation des travailleurs		-	3D	
RS	Impôts sur le résultat		-	18	
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)			3 652 356,37	4 900 721,18

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

REF	LIBELLES	Note	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier (Trésorerie actif N-1 -Trésorerie passif N-1)	A	32 665 071,27	24 749 876,78
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		4 478 829,53	5 685 199,58
FB	- Actif circulant HAO ⁽¹⁾			
FC	- Variation des stocks		-75 090,24	-149 384,47
FD	- Variation des créances		-18 656,12	39 463 359,92
FE	+ Variation du passif circulant ⁽¹⁾		372 683,60	18 756 274,06
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE) :		278 937,24	58 070 249,51
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	4 757 766,77	63 755 449,09
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-50 661,15	-65 963,13
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-647 077,07	-1 452 658,18
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 842,25	5 426,31
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	C	-694 895,97	-1 513 195,00
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux		0,00	30 000 000,00
FL	+ Subventions d'investissement reçues		0,00	12 942 589,72
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés			
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D	0,00	42 942 589,72
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts			
FP	+ Autres dettes financières			
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières			-97 269 649,32
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (Somme FO à FQ)	E	0,00	-97 269 649,32
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	0,00	-54 327 059,60
ZG	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)	G	4 062 870,80	7 915 194,49
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	H	36 727 942,07	32 665 071,27

(1) A l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cessions d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple : variation des créances sur subventions d'investissements reçues.

4. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

4.1. NOTES SUR LE BILAN

4.1.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

NOTE 3 : LES VALEURS IMMOBILISEES (CORPORELLES ET INCORPORELLES)**NOTE 3A : EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS BRUTES : 120 172 817,09 DTS**

DESIGNATION	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	111 472,52	59 403,16	52 069,36	87,65%
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	111 472,52	59 403,16	52 069,36	87,65%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 976 521,41	119 133 556,34	842 965,07	0,71%
Terrains dont Placement en Net	12 246 958,42	12 246 958,42	0,00	0,00%
Bâtiments dont Placement en Net	56 603 625,81	56 529 292,33	74 333,48	0,13%
Aménagements, agencements et installations	44 108 666,62	44 105 539,95	3 126,67	0,01%
Matériel, mobilier et actifs biologiques	6 014 954,12	5 582 766,24	432 187,88	7,74%
Matériel de transport	1 002 316,44	668 999,40	333 317,04	49,82%
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR IMMOBILISATIONS	84 823,16	173 096,28	-88 273,12	-51,00%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	120 172 817,09	119 366 055,78	806 761,31	0,68%

La valeur totale des immobilisations brutes a augmenté de 806 761,31 DTS en 2025 par rapport à l'exercice 2024. Cette augmentation se justifie par :

- Des nouveaux investissements d'une valeur d'acquisition de **929 998,67 DTS** ont été comptabilisés en immobilisations en 2025. Ces investissements sont clairement renseignés avec tous leurs détails nécessaires dans le Registre des immobilisations.
- Les avances et acomptes de 84 823,16 DTS versées sur immobilisations en 2025 contre 173 096,28 en 2024 soit une diminution de **88 273,12 DTS**.
- La valeur d'acquisition des immobilisations cédées en 2025 était de **34 964,24 DTS** dont 368,22 DTS d'une table et 6 chaises acquises en 2025 mais sorties du patrimoine de la SINELAC car volées en Novembre 2025 au domicile du CPMII.

Ainsi, 929 998,67 DTS – 88 273,12 DTS - 34 964,24 DTS = 806 761,31 DTS

NOTE 3B : EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS NETTES (en DTS) : 47 183 461,47 DTS

DESIGNATION	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 235,52	27 694,70	38 540,82	139,16%
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	66 235,52	27 694,70	38 540,82	139,16%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 032 402,79	48 747 512,92	-1 715 110,13	-3,52%
Terrains dont Placement en Net	12 241 354,59	12 244 156,50	-2 801,91	-0,02%
Bâtiments dont Placement en Net	16 671 816,62	17 737 104,26	-1 065 287,64	-6,01%
Aménagements, agencements et installations	14 349 594,40	15 275 462,84	-925 868,44	-6,06%
Matériel, mobilier et actifs biologiques	3 392 128,07	3 381 952,34	10 175,73	0,30%
Matériel de transport	377 509,11	108 836,98	268 672,13	246,86%
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR IMMOBILISATIONS	84 823,16	173 096,28	-88 273,12	-51,00%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	47 183 461,47	48 948 303,90	-1 764 842,43	-3,61%

La valeur nette comptable des immobilisations a diminué de 1 764 842,43 DTS soit 3,61% qui s'explique par le fait

que :

- Au 31/12/2025, les immobilisations ont été amorties de 1 767 143,53 DTS et les écarts de réévaluation ont été amortis de 839 077,71 DTS soit un total de **2 606 221,24 DTS**.
- Des nouveaux investissements d'une valeur d'acquisition de **929 998,67 DTS** ont été comptabilisés en immobilisations en 2025. C'est le cas d'une grue acquise à 315 311,20 DTS en 2025.
- Les avances et acomptes de 84 823,16 DTS versés sur immobilisations en 2025 contre 173 096,28 DTS en 2024 soit une diminution de **88 273,12 DTS**.
- Un meuble composé d'une table et 6 chaises acquis début Mai 2025 mais sorti du patrimoine de la SINELAC car volées en Novembre 2025 au domicile du CPMII alors qu'elles avaient encore une valeur nette comptable (VNC) de **346,74 DTS**.

Ainsi, 2 606 221,24 DTS – 929 998,67 DTS + 88 273,12 DTS + 346,74 DTS = 1 764 842,43 DTS

NOTE 3C : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

72 989 355,62 DTS

DESIGNATION	AMORTISSEMENT / PROVISION AU 31/12/2025	AMORTISSEMENT / PROVISION AU 31/12/2024	ECART
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 237,00	31 708,46	13 728,54
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	45 237,00	31 708,46	13 728,54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 944 118,62	70 386 043,42	2 558 075,20
Terrains dont Placement en Net	5 603,83	2 801,92	2 801,91
Bâtiments dont Placement en Net	39 931 809,19	38 792 188,07	1 139 621,12
Aménagements, agencements et installations	29 759 072,22	28 830 077,11	928 995,11
Matériel, mobilier et actifs biologiques	2 622 826,05	2 200 813,90	422 012,15
Matériel de transport	624 807,33	560 162,42	64 644,91
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	72 989 355,62	70 417 751,88	2 571 603,74

Le cumul des amortissements s'élève à 72 989 355,62 DTS à la fin de l'exercice 2025 contre 70 417 751,88 DTS à fin 2024 soit un écart de 2 571 603,74 DTS.

Cet écart s'explique par le fait que les amortissements ont été constatés en débitant les comptes 68 de 1 767 143,53 DTS représentant la dotation aux amortissements d'exploitation et le compte 1062 a été débité de 839 077,71 DTS qui représentent les amortissements des écarts de réévaluations libres. En contrepartie, le compte 28 a été crédité de **2 606 221,24 DTS**.

Les immobilisations cédées en 2025 avaient un cumul des amortissements de **34 617,50 DTS** qui a été annulé au moment de sortir ces immobilisations du patrimoine de la SINELAC au 31/12/2025.

Ainsi, 2 606 221,24 DTS - 34 617,50 DTS = 2 571 603,74 DTS

Notons que l'amortissement de 5 603,83 DTS constaté sur les « Terrains dont placement net » est le cumul des amortissements des écarts de réévaluation des Travaux de mise en valeur des terrains (Comptes 28248001 « Amortissement Jardin BUKAVU/Ecart de réévaluation » et Compte 28248002 « Amortissement Jardin du Club CRII/Ecart de réévaluation »). Ces écarts de réévaluation ont été amortis conformément au plan comptable OHADA qui recommande que les travaux de mise en valeur de terrains (Compte 224) soient amortis dans le compte 2824 « Amortissements des travaux de mise en valeur de terrains ».

NOTE 4 : LES VALEURS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Il n'y a pas eu d'immobilisations financières au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

NOTE 5 : LES VALEURS DES ACTIFS CIRCULANTS HAO

Il n'y a pas eu d'actifs circulants hors activités ordinaires au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

NOTE 6 : STOCKS ET ENCOURS

1 109 407,13 DTS

COMPTES DEBITES/COMPTES CREDITES DES ECARTS	ARTICLES	SOLDE AU 31/12/2025	SOLDE AU 31/12/2024	ECARTS
	Magasin SIEGE	Montant en DTS	Montant en DTS	Montant en DTS
33111000/60330000	Fournitures diverses Siège	65 296,48	62 990,06	2 306,42
	Sous-total Siège	65 296,48	62 990,06	2 306,42
	MAGASIN CRII	Valeur en DTS	Valeur en DTS	Valeur en DTS
33121000/60330000	Matériel électrique	283 372,81	238 956,82	44 415,99
60330000/33122000	Matériel électronique	27 829,07	42 473,99	(14 644,92)
33123000/60330000	Matériel Mécanique	443 857,14	364 683,44	79 173,70
33124000/60330000	Matériel Hydraulique	165 884,97	162 548,82	3 336,15
60330000/33125000	Lubrifiants, gaz et graisses	41 923,01	64 873,77	(22 950,76)
60330000/33112000	Produits pharmaceutiques et médicaux	3 829,79	9 491,04	(5 661,25)
	Sous-total CRII	966 696,79	883 027,88	83 668,91
	MAGASIN POSTE MURURU II	Valeur en DTS	Valeur en DTS	Valeur en DTS
60330000/33131000	Matériel électrique	79 946,43	90 831,52	(10 885,09)
	Matériel électronique	70,10	70,10	0,00
	Sous-total PMII	80 016,53	90 901,62	(10 885,09)
TOTAL STOCK ACTIF AU 31/12/2025		1 112 009,80	1 036 919,56	75 090,24

Provision pour dépréciation des stocks (Stock mort) au 31/12/2025	SOLDE AU 31/12/2025	SOLDE AU 31/12/2024	
Stock mort Siège	597,84	0,00	
Stock mort CRII	1 304,74	18 076,04	
Stock mort PMII	700,09	0,00	
TOTAL STOCK MORT AU 31/12/2025	2 602,67	18 076,04	
Comptes à débités/Comptes crédités	65930000/39100000	39100000/75930000	

TOTAL STOCK AU 31/12/2025	1 109 407,13	1 018 843,52	
----------------------------------	---------------------	---------------------	--

Le stock actif a augmenté de 75 090,24 DTS en 2025 par rapport à 2024 suite à l'achat des matériels électriques et mécaniques pour la CRII. Le stock mort de 2 602,67 DTS constaté en 2025 est essentiellement constitué des produits périmés et des matériels qui ne sont plus compatibles avec le système actuel des installations à la CRII et au PMII. Il est nécessaire que ce stock mort soit mis en rebus.

NOTE 17 : FOURNISSEURS AVANCES VERSEES

0,00 DTS

Au 31/12/2025, il n'y a pas d'avances versées aux fournisseurs.

NOTE 7 : CLIENTS**971 143,64 DTS**

CILENTS	AU 31/12/2025 (EN DTS)	TOTAL EN DTS	AU 31/12/2024 (EN DTS)	TOTAL EN DTS	ECART	%
EUCL / RWANDA	414 187,68	414 187,68	766 981,65	766 981,65	-352 793,97	46,00%
REGIDESO/ BURUNDI	0	0	-44 216,99	-44 216,99	44 216,99	-100%
SNEL/ RDC	556 955,96	556 955,96	137 574,96	137 574,96	419 381,00	304,84%
TOTAL GENERAL	971 143,64	971 143,64	860 339,62	860 339,62	110 804,02	12,88%

Les créances de la SINELAC sur les SNE s'élèvent à 971 143,64 DTS au 31/12/2025 contre 860 339,62 DTS au 31/12/2024, ce qui fait une augmentation de 110 804,02 DTS soit 12,88%. Cette augmentation s'explique par le fait que les montants payés par la SNEL et l'EUCL n'ont pas couvert la totalité des factures de l'Energie électrique consommée en 2025. Notons que cette créance de 971 143,64 DTS de la SINELAC sur les SNE EUCL LTD et SNEL S.A porte sur les factures du 4^{ème} trimestre 2025.

NOTE 8 : AUTRES CREANCES**20 085 914,11 DTS**

Au 31/12/2025, les autres créances sont composées de :

RUBRIQUES	2025 (En DTS)
Etat TVA récupérable RWANDA (17 219,29 DTS) et BURUNDI (8 693,28 DTS) : Voir compte 445	25 912,57
Débiteur divers EGL : Voir compte 47113	1 440 642,05
Débiteur divers RWANDA : Voir compte 471142	17 001 632,03
Débiteur divers RDC : Voir compte 471143	1 581 976,87
Charges constatées d'avances : Voir Comptes 4761	31 938,87
Autres débiteurs divers : Voir Compte 471144	3 811,72
TOTAL	20 085 914,11

Les montants de 17 001 632,03 DTS et 1 581 976,87 DTS dont le RWANDA et la RDC sont respectivement débiteurs s'explique par le fait qu'à l'issu de son redressement Financier réalisé au 31/12/2024, la SINELAC avait été constituée comme chambre de compensation des sommes que les Etats se doivent entre eux. A cet effet, les comptes 471142 « Débiteur divers RWANDA » et 471143 « Débiteur divers RDC » ont été débités respectivement de 17 001 632,03 DTS et 1 581 976,87 DTS par le crédit du compte 47124100 « Créiteur divers BURUNDI ». Il s'agit là des montants que le RWANDA et la RDC doivent au BURUNDI et qu'ils paieront en passant par la SINELAC comme chambre de compensation.

Par ailleurs, les charges constatées d'avance pour un montant total de 31 938,87 DTS au 31/12/2025 sont composées de :

- Frais d'assurance incendie pour les bâtiments du PMII 3 mois de 2026: 2 159,83 DTS
- Frais d'assurance pirogue motorisée de Janvier à Juin 2026 : 127,62 DTS
- Frais d'assurance des véhicules de Janvier à Juin 2026 : 12 897,93 DTS
- Frais de renouvellement SPC Sage 100 du 01/01/2026 au 29/09/2026 : 13 492,43 DTS
- Abonnement Internet Janvier 2026 : 59,93 DTS
- Frais de Communication Janvier 2026 : 616,05 DTS
- Quota carburant du mois de Janvier 2026 : 1 271,24 DTS
- Abonnement Canal Plus 2026 pour les habitations CCRII, Guest house et Club SINELAC MUMOSHO : 1 313,84 DTS

Les autres débiteurs divers pour un montant total de 3 811,72 DTS au 31/12/2025 sont composées de :

- Ets MAMBA RUMAMA : 3 102,38 DTS dans le cadre du contentieux qui l'oppose à SINELAC
- Ets SHAMAMBA SHAMAVU : 51,24 DTS dans le cadre du contentieux qui l'oppose à SINELAC
- JOH ACHELIS : 302,08 DTS (Cout de billets d'avion KAMEMBE-KIGALI pour les agents qui sont allés en mission de formation en Allemagne).
- Trop payé aux agents pour le 13^{ème} mois 2025 : 356,02 DTS à déduire sur la paie de 2026

NOTE 9 : TITRES DE PLACEMENT

0,00 DTS

Il n'y a pas eu de titres de placement au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

NOTE 10 : VALEURS A ENCAISSER

0,00 DTS

Il n'y a pas de valeurs à encaisser au 31/12/2025

NOTE 11 : BANQUE, CHEQUES POSTAUX, CAISSES ET ASSIMILES : 36 727 942,07 DTS

RUBRIQUES	2025	2024	VARIATION	
			MONTANT	%
BANQUES	36 727 834,25	32 314 748,81	4 413 085,44	13,66%
CAISSES	107,82	888,66	-780,84	-87,87%
TOTAL	36 727 942,07	32 315 637,47	4 412 304,60	13,65%

Les valeurs disponibles ont connu une augmentation de 13,65% en 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- Les Dépôts à terme (DAT) ont généré des intérêts 2 880 696,13 DTS en 2025 dont 2 356 339,55 DTS d'intérêts effectivement encaissés (Compte 774) et 524 356,58 DTS d'intérêts courus au 31/12/2025 mais seront encaissés en 2026 (Compte 5267).
- Les produits s'élèvent à 521 241,65 DTS en 2025. Ces avances sont constituées des paiements faits en 2025 par EUCL LTD et REGIDESO BURUNDI comme avance sur la redevance fixe de l'exercice 2026.
- L'EUCL LTD et La SNEL S.A ont apuré en 2025 leurs arriérés de paiement qui avaient été constatés au 31/12/2024 à raison de 766 981,65 DTS et 137 574,96 DTS respectivement.

NOTE 12 : ECART DE CONVERSION-ACTIF

0,00 DTS

Il n'y a pas eu d'écart de conversion-actif au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

4.1.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

NOTE 13 : CAPITAL**42 000 000,00 DTS**

PAYS	PART SOCIALE	VALEUR UNITAIRE	VALEUR TOTALE
BURUNDI	350	40 000,00	14 000 000,00
RDC	350	40 000,00	14 000 000,00
RWANDA	350	40 000,00	14 000 000,00
TOTAL	1050	120 000,00	42 000 000,00

Les actionnaires avaient entièrement libéré le capital social de 12 000 000 DTS lors de la constitution de la société. Ce capital a augmenté de 30 000 000 DTS à la suite du redressement financier de la SINELAC au 31/12/2024 tel que l'Assemblée Générale de la SINELAC l'avait adopté (Cfr P.V de la XVIIème Réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale de la SINELAC tenue en mode téléconférence le 14/12/2024, Page 9).

NOTE 3E : ECART DE REEVALUATION**25 158 827,77 DTS**

L'écart de réévaluation au 31/12/2023 s'élevait à 29 952 405,72 DTS.

Au 31/12/2024, cet écart de réévaluation a été amorti de 3 954 500,24 DTS et de 839 077,71 DTS au 31/12/2025 soit un cumul des amortissements de 4 793 577,95 DTS. Il en reste donc 25 158 827,77 DTS comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous :

N° COMPTE	INTITULE DU COMPTE	ECART DE REEVALUATION AU 31/12/2023	CUMUL DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025	ECART DE REEVALUATION NET AU 31/12/2025
10620000	Ecart de réévaluation libre	1 120 920,96		1 120 920,96
22321001	Terrain Siège Bukavu/Ecart de réévaluation	3 820 992,80		3 820 992,80
22851001	Terrain habitation Bukavu/Ecart de réévaluation	5 208 582,50		5 208 582,50
22312001	Terrain concession MURURU/Ecart de réévaluation	921 465,04		921 465,04
22281001	Terrain concession Mumosho non bâtis/Ecart de réévaluation	967 840,14		967 840,14
22323001	Terrain résidentiel et administratif Mumosho/Ecart de réévaluation	57 706,68		57 706,68
22480001	Jardin Bukavu/Ecart de réévaluation	54 164,78	5 416,46	48 748,32
22480002	Jardin du Club Mumosho/Ecart de réévaluation	1 873,43	187,37	1 686,06
22610002	Parking Mumosho/Ecart de réévaluation	8 102,69		8 102,69
22610001	Parking Couvert-ouvert SIEGE/Ecart de réévaluation	5 642,87		5 642,87
22610001	Surface pavée Siège/Ecart de réévaluation	5 034,41		5 034,41
23	Bâtiments, installations techniques et agencements/Ecart de réévaluation	16 967 251,36	4 469 222,16	12 498 029,20
24	Matériels et mobiliers/Ecart de réévaluation	812 828,06	318 751,96	494 076,10
	TOTAL	29 952 405,72	4 793 577,95	25 158 827,77

PERTES (Débit)	MONTANT	BENEFICES (Crédit)	MONTANT
Exercice 1989	4 602 577,62	Exercice 2000	562 571,85
Exercice 1990	7 492 329,45	Exercice 2001	763 292,08
Exercice 1991	8 501 906,90	Exercice 2002	810 235,09
Exercice 1992	6 645 981,95	Exercice 2003	24 203 640,40
Exercice 1993	4 125 710,64	Exercice 2004	8 869 244,27
Exercice 1994	4 627 613,94	Exercice 2005	1 926 360,84
Exercice 1995	2 369 628,73	Exercice 2006	320 322,90
Exercice 1996	2 144 544,43	Exercice 2007	89 005,50
Exercice 1997	849 121,74	Exercice 2008	4 898 299,46
Exercice 1998	1 447 792,24	Exercice 2010	7 587 895,03
Exercice 1999	1 135 715,93	Exercice 2011	647 959,97
Exercice 2009	61 452 068,66		
Exercice 2012	2 351 236,57		
Exercice 2013	2 161 626,68		
Exercice 2014	869 391,88		
Exercice 2015	342 241,96		
Exercice 2016	1 309 341,63		
Exercice 2017	5 149 111,04		
Exercice 2018	2 479 159,32		
Exercice 2019	318 563,40	Retraitement 2019 : Ajustement S/Emprunts IDA RDC	41 815 042,75
Exercice 2020	908 522,42	Exercice 2020 : Correction amortissements, dépenses du C.A 2019 et reboisement arbres plantées	473 239,15
Exercice 2021 : Correction solde de trésorerie de fin 2020	329 154,99	Exercice 2021	2 924 222,70
Exercice 2022 : Correction Prise d'amortissement d'avant 2022 et restitution des IPR retenus sur les agents de 1984 à 1995.	2 006 915,92	Exercice 2024 : Apurement d'une partie de l'emprunt par le Report à nouveau i.e par les pertes accumulées au 31/12/2024 (Redressement financier SINELAC au 31/12/2024)	55 912 263,48
Exercice 2022	1 572 428,54		
Exercice 2023 : Correction intérêts et commissions IDA et FED d'avant 2023	21 486 062,55		
Exercice 2023	5 665 054,66	Exercice 2024	4 900 721,18
Total report à nouveau au 31/12/2025	4 360 512,86		
TOTAL	156 704 316,65	TOTAL	156 704 316,65

Le compte « Report à nouveau » présente un solde de 4 360 512,86 DTS au 31/12/2025 car le solde au 31/12/2024 était de -540 208,32 DTS et le résultat de l'exercice 2024 était positif de 4 900 721,18 DTS).

RUBRIQUES	MONTANT (VALEUR D'ACQUISITION)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS au 31/12/2025	SOLDE AU 31/12/2025
SUBVENTION Italie LOT 4	5 300 401,44	5 300 401,44	0,00
SUBVENTION Italie LOT 5	1 879 983,95	1 879 983,95	0,00
SUBVENTION FED LOT 7 Surveillance	2 853 797,57	2 395 763,05	458 034,52
AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS : Apurement d'une partie de l'emprunt par la Subvention d'investissement issu du Redressement financier de la SINELAC qui avait été réalisé au 31/12/2024	12 942 589,72	1 745 075,04	11 197 514,68
TOTAL	22 976 772,68	11 321 223,48	11 655 549,20

Les subventions qui ont servi à financer certains investissements du projet Ruzizi II arrivent à 458 034,52 DTS qui restent à amortir sur la Subvention FED LOT7 Surveillance.

La subvention d'investissement constituée en 2024 pour l'ouvrage qui avait été financé par les prêts IDA ET FED représente une Valeur Nette Comptable (VNC) qui s'élève à 11 197 514,68 DTS au 31/12/2025. Cette subvention d'investissement est en train d'être amortie au même rythme que les biens subventionnés eux-mêmes c'est-à-dire en fonction du rythme d'amortissement des biens indiqués par un "1" dans le registre des immobilisations. Ceci, de telle sorte que la reprise de subvention inscrite en produit au compte de résultat vienne exactement neutraliser la charge d'amortissement de ces biens subventionnés.

NOTE 16 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES AU 31/12/2025 : 0,00 DTS

Il n'y a pas d'emprunts et dettes financières diverses au 31/12/2025.

Dans le cadre du redressement financier de la SINELAC réalisé au 31/12/2024 sur base du Procès-Verbal de la XVII^{ème} Réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale de la SINELAC tenue en mode téléconférence le 14/12/2024, Pages 8 et 9, les montants des emprunts, intérêts et commissions issus des prêts IDA et FED ont été apurés au 31/12/2024 par compensation croisée en contrepartie de :

- La créance de la SINELAC sur les Sociétés Nationales d'Electricité prises en charge par le Gouvernement en 2007 ;
- L'apurement des pertes accumulées
- La constitution d'une subvention d'investissement
- L'augmentation du capital social de la SINELAC

NOTE 5 : DETTES CIRCULANTES HAO

0,00 DTS

Il n'y a pas eu de dettes circulantes hors activités ordinaires au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

NOTE 7 : CLIENTS, AVANCES RECUES

521 241,65 DTS

Cette rubrique comprend 521 241,65 DTS des paiements en avances constatés au 31/12/2025. Ces avances sont constituées de :

- 227 873,50 DTS de redevance fixe du mois de Janvier 2026 que EUCL LTD a payé en Décembre 2025.
- 293 368,15 DTS de trop payé par la REGIDESO BURUNDI à travers les redevances fixes sur les factures de l'exercice 2025. A l'issue de la conciliation des comptes au 31/12/2025 entre la SINELAC et la REGIDESO BURUNDI, les parties ont convenu que ce montant sera déduit de la redevance fixe du 2^{ème} trimestre 2026.

NOTE 17 : FOURNISSEURS D'EXPLOITATION**108 667,39 DTS**

Ce poste représente le montant renseigné dans la Référence DJ du bilan passif et comprend tous les fournisseurs et comptes rattachés rassemblés dans le compte 40 sauf le compte 409 « Fournisseurs débiteurs » (Cfr Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière « SYSCOHADA-Révisé », Page 1068 dans la version signée) et est constitué des éléments ci-après au 31/12/2025 :

NUMERO DE COMPTE	INTITULE DU COMPTE	MONTANT EN DTS	COMMENTAIRE / DATE DE COMPTABILISATION DE LA FACTURE POUR CONSTATER LA DETTE ENVERS LE FOURNISSEUR
40111223	CLINIQUE DE L'OEIL	23,56	10/10/2025
40111232	TANGANYIKA HOSPITAL	403,73	31/12/2025
40111236	NOUVELLE POLYCEB	1 644,88	31/12/2025
40111266	SENGIYUMVA Jean Claude	325,27	19/12/2025
40111267	NIYONSABA Ramadan	2 464,16	19/12/2025
40111268	NDUWIMANA Félix	1 108,87	19/12/2025
40111269	NIYORUKIZA Marie Rose	813,17	19/12/2025
40111270	NYANDWI ABUBAKARI	5 137,77	19/12/2025
40112202	MAX PHARMACIE LTD	568,76	31/12/2025
40112220	UNIPHARMA	655,60	31/12/2025
40112227	MTN RWANDACEL	136,48	31/12/2025
40112249	KIVU MARINA HOTEL	702,04	31/12/2025
40112416	PHARMACIE TETA LTD	153,92	31/12/2025
40113006	PHARMACIE BIOPHARM	959,78	31/12/2025
40113027	SKYBORNE HOSPITAL	1 923,20	31/12/2025
40113028	HOPITAL GENERAL DE REFERENCE DE PANZI	2 463,12	31/12/2025
40113029	HOPITAL PROVINCIAL GENERAL DE REFERENCE DE BUKAVU (HPGRB)	2 971,14	31/12/2025
40113061	REGIDESO CONGO	140,91	31/12/2025
40113255	PHARMACIE PLANETTE	742,25	31/12/2025
40300040	H D MEIE	5 441,50	31/12/2025
40800000	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	54 147,63	31/12/2025
40170000	FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIE	25 739,65	Il s'agit des montants de garanties de bonne exécution retenues aux fournisseurs en 2025 mais qui courent jusqu'en 2026.
TOTAL		108 667,39	

NOTE 18 : DETTES FISCALES ET SOCIALES**12 139,03 DTS**

Le montant de 12 139,03 DTS qui apparait dans cette note représente les fonds de pension complémentaire du 4^{ème} trimestre 2025 des agents Burundais non encore versé au 31/12/2025.

NOTE 19 : AUTRES DETTES**18 608 574,15 DTS**

Cette rubrique comprend :

- 5 946,39 DTS des IPR qui avaient été retenus sur les salaires des agents au cours de la période allant de 1984 à 1995. Ce montant n'avait pas été versé au fisc et n'est pas encore retourné aux anciens agents concernés car ces derniers n'ont pas fourni leurs coordonnées bancaires jusqu'au 31/12/2025.
- 23,94 DTS de moins payés aux agents sur le 13^{ème} mois 2025 payés en 2026 pour régularisation.
- 18 100,58 DTS que les fournisseurs ont versé sur le compte de la SINELAC comme garantie de soumission restant à rembourser.
- 894,34 DTS de déclarations de créance introduites par les agents en 2025 remboursés en 2026.
- 18 583 608,90 DTS que la RDC (1 581 976,87 DTS) et le RWANDA (17 001 632,03 DTS) paieront au BURUNDI en passant par la SINELAC comme chambre de compensation tel que l'Assemblée Générale de la SINELAC l'avait réitéré en 2024. Ce montant avait été comptabilisé au 31/12/2024 dans le cadre du redressement financier de la SINELAC.

NOTE 20 : BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE**0,00 DTS**

Il n'y a pas eu de crédit d'escompte au cours de l'exercice 2025.

NOTE 12 : ECART DE CONVERSION-PASSIF**0,00 DTS**

Il n'y a pas eu d'écart de conversion-passif au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

4.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 21A : VENTES**8 347 427,01 DTS**

CLIENT	ANNEE 2025		ANNEE 2024		VARIATION			
	MWH	MONTANT	MWH	MONTANT	MWH	MONTANT	% MWH	% MONTANT
REGIDESO BURUNDI	64 862,00	2 529 618,00	77 344,00	3 016 416,00	-12 482,00	-486 798 ,00	-16,14%	-16,14%
EUCL RWANDA	103 590,00	4 040 010,00	92 020,00	3 588 780,00	11 570,00	451 230,00	12,57%	12,57%
SNEL RDC	45 584,59	1 777 799,01	65 817,95	2 566 900,05	-20 233,36	-789 101,04	-30,74%	-30,74%
TOTAL	214 036,59	8 347 427,01	235 181,95	9 172 096,05	-21 145,36	-824 669,04	-8,99%	-8,99%

En 2025, la production a diminué de 21 145,36 MWH occasionnant ainsi une diminution des recettes de 824 669,04 DTS par rapport à l'exercice 2024. Cette diminution s'explique par le fait que le Groupe 1 de la CRII étant en panne depuis Novembre 2024, il n'a pas fonctionné au cours de l'exercice 2025.

NOTE 21B : AUTRES PRODUITS**39 330,64 DTS**

INTITULE	ANNEE 2025	ANNEE 2024	ECART
Produits divers	18 955,38	42 128,34	-23 172,96
Vente des DAO	2 299,22	5 195,16	-2 895,94
Indemnités d'assurance reçues	0	514,73	-514,73
Reprises de charges pour dépréciation et provision pour risques à court terme sur stock	18 076,04	12 436,25	5 639,79
TOTAL	39 330,64	60 274,48	-20 943,84

Les autres produits ont diminué de 20 943,84 DTS en 2025 par rapport à 2024 parce que les produits divers, les ventes des DAO et les indemnités d'assurance ont sensiblement diminué en 2025 par rapport à 2024.

NOTE 12 : TRANSFERT DES CHARGES D'EXPLOITATION**00,00 DTS**

Il n'y a pas eu de charges d'exploitation à transférer au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

NOTE 22 : AUTRES ACHATS**187 911,24 DTS**

Les fournitures et consommables ont diminué de 241 804,51 DTS en passant de 429 715,75 DTS en 2024 à 187 911,24 DTS en 2025. Cette diminution s'explique par le fait que, en 2025, on n'a pas acheté des lubrifiants pour usine et on a acheté moins de matériels et pièces de rechange car l'exercice 2024 avait laissé un stock suffisant.

NOTE 6 : VARIATION DE STOCK D'AUTRES APPROVISIONNEMENTS : 75 090,24 DTS

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, le stock a augmenté de 75 090,24 DTS en 2025 par rapport à 2024 suite à l'approvisionnement en différents matériels et fournitures.

COMPTES DEBITES/COMPTES CREDITES DES ECARTS	ARTICLES	SOLDE AU 31/12/2025	SOLDE AU 31/12/2024	ECARTS
	Magasin SIEGE	Montant en DTS	Montant en DTS	Montant en DTS
33111000/60330000	Fournitures diverses Siège	65 296,48	62 990,06	2 306,42
	Sous-total Siège	65 296,48	62 990,06	2 306,42
	MAGASIN CRII	Valeur en DTS	Valeur en DTS	Valeur en DTS
33121000/60330000	Matériel électrique	283 372,81	238 956,82	44 415,99
60330000/33122000	Matériel électronique	27 829,07	42 473,99	(14 644,92)
33123000/60330000	Matériel Mécanique	443 857,14	364 683,44	79 173,70
33124000/60330000	Matériel Hydraulique	165 884,97	162 548,82	3 336,15
60330000/33125000	Lubrifiants, gaz et graisses	41 923,01	64 873,77	(22 950,76)
60330000/33112000	Produits pharmaceutiques et médicaux	3 829,79	9 491,04	(5 661,25)
	Sous-total CRII	966 696,79	883 027,88	83 668,91
	MAGASIN POSTE MURURU II	Valeur en DTS	Valeur en DTS	Valeur en DTS
60330000/33131000	Matériel électrique	79 946,43	90 831,52	(10 885,09)
	Matériel électronique	70,10	70,10	0,00
	Sous-total PMII	80 016,53	90 901,62	(10 885,09)
TOTAL STOCK ACTIF AU 31/12/2025		1 112 009,80	1 036 919,56	75 090,24

NOTE 23 : TRANSPORT**20 584,73 DTS**

Compte	Intitulé	2025	2024	ECART
61420000	Frais de Voyage de Mission	20 584,73	17 890,10	2 694,63
61430000	Transport scolaire Location bus	0	287,65	-287,65
TOTAL		20 584,73	18 177,75	2 406,98

Les charges de transport ont augmenté de 2 406,98 DTS en 2025 par rapport à 2024 car les dépenses en billets d'avion ont légèrement augmenté en 2025 par rapport à 2024.

NOTE 24 : SERVICES EXTERIEURS**911 259,57 DTS**

Cette rubrique renferme les Services extérieurs (Compte 62) et les Autres services extérieurs (Compte 63). Les services extérieurs ont diminué de 972 487,80 DTS passant de 1 883 747,37 DTS en 2024 à 911 259,57 DTS à fin 2025. Cette diminution est essentiellement due au fait que certaines activités qui avaient été réalisées en 2024 n'ont pas eu lieu en 2025. C'est le cas de :

- Curage des sédiments dans le lac de retenue à la CRII.
- Surveillance des travaux de curages de sédiments.
- Réévaluation des immobilisations.

NOTE 25 : IMPOTS ET TAXES**30 741,56 DTS**

COMPTE	INTITULE	2025	2024	ECART
64810000	TAXES SUR PLACEMENT A TERME	30 741,56	165 808,53	-135 066,97
TOTAL		30 741,56	165 808,53	-135 066,97

Les taxes sur les intérêts générés par les fonds placés en dépôt à terme (DAT) dans des banques au Burundi ont diminué de 135 066,97 DTS en passant de 165 808,53 DTS en 2024 à 30 741,56 DTS en 2025. Cela est dû au fait qu'en 2025 :

- La BANCOBU n'a pas prélevé des taxes sur les intérêts issus du DAT y placé en Francs Burundais. En date du 28/05/2025, cette banque a même retourné dans le compte courant de la SINELAC ouvert en ses livres un montant de 594 000 000 BIF soit 148 872,45 DTS de taxes qu'elle avait prélevées le 24/10/2024 sur les intérêts du DAT qui était échu ce jour-là.
- Par contre, l'IBB a continué à prélever des taxes de 15% sur les intérêts issus du DAT y placé en Francs Burundais. C'est ce qui explique le montant de 30 741,56 DTS constaté dans la rubrique Impôts et taxes au 31/12/2025.

NOTE 26 : AUTRES CHARGES**436 192,78 DTS**

COMPTE	RUBRIQUES	2025	2024	ECART
65710000	Pénalités	0	44 585,36	-44 585,36
65811000	Assemblée Générale	13 207,93	39 972,58	-26 764,65
65812000	Conseil d'Administration	161 361,93	144 640,27	16 721,66
65813000	Collège des Commissaires aux Comptes	54 563,50	52 755,00	1 808,50
65881000	Réunion des Exploitants	35 703,06	37 789,44	-2 086,38
65882000	Réunion des CD et de Coordination	13 467,97	15 576,59	-2 108,62
65883000	Réunion du Comité de pilotage	12 976,70	12 471,05	505,65
65820000	Fonds pour le social	109 004,53	115 925,15	-6 920,62
65880000	Autres charges diverses	33 304,49	16 606,11	16 698,38
65930000	Charges pour dépréciation et provision sur stocks	2 602,67	18 076,04	-15 473,37
TOTAL		436 192,78	498 397,59	-62 204,81

Les autres charges s'élèvent à 436 192,78 DTS en 2025. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, cette rubrique a connu une diminution de 62 204,81 DTS en 2025 par rapport à 2024 car :

- Il n'y a pas eu des pénalités en 2025 alors qu'il y en avait en 2024.
- Les charges de l'Assemblée Générale, des réunions des exploitants, de Comité de Direction et de Coordination ainsi que les charges liées aux fonds pour le social et celles pour dépréciation et provision sur stocks ont diminué.

NOTE 27 : CHARGES DE PERSONNEL**2 402 127,10 DTS**

Les charges du personnel sont passées de 2 376 036,09 DTS en 2024 à 2 402 127,10 DTS en 2025 soit une augmentation de 26 091,01 DTS qui se justifie essentiellement par le fait que la prise en charge des congés au foyer est passé de 262,90 DTS en 2024 à 24 949,75 DTS en 2025.

NOTE 28A : REPRISE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS 938 174,86 DTS

COMPTES	RUBRIQUE	2025	2024
14171001/ 79900000	Amortissement Subventions Italie lot 4	0	0
14171002/ 79900000	Amortissement Subventions Italie lot 5 A	0	0
14172001/ 79900000	Amortissement Subventions FED Lot 7	65 637, 34	65 637, 34
14800000/ 79900000	Autres subventions d'investissement	872 537,52	872 537,52
TOTAL		938 174,86	938 174,86

Cette note comprend l'amortissement des subventions d'investissement reçues lors de la création de la SINELAC. L'amortissement des subventions Italie Lot 4 et Lot 5A s'est achevé le 31/12/2022. Par contre, les subventions FED Lot 7 continuent à s'amortir.

Pour ce qui est des autres subventions d'investissement, l'Assemblée Générale ayant décidé en 2024 que la SINELAC enregistre au 31/12/2024 les opérations comptables de subvention d'investissement à hauteur de la valeur comptable nette de l'ouvrage financé par les bailleurs de fonds et de dotation au report à nouveau permettant l'apurement des pertes accumulées sur base des résultats des conciliation des comptes au 31/12/2023 entre les Etats associés (Cfr P.V de la XVIIème Réunion extraordinaire de L'Assemblée Générale de la SINELAC tenue en mode téléconférence le 14/12/2024, Page 9), nous avons constitué au 31/12/2024 une subvention d'investissement de 12 942 589,72 DTS (12,9 M DTS).

Cette subvention d'investissement est en train d'être amortie au même rythme que les biens subventionnés eux-mêmes c'est-à-dire en fonction du rythme d'amortissement des biens indiqués par un "1" dans le registre des immobilisations. Ceci, de telle sorte que la reprise de subvention inscrite en produit au compte de résultat vienne exactement neutraliser la charge d'amortissement de ces biens subventionnés. Ainsi, cette subvention a été amortie de 872 537,52 DTS au 31/12/2024.

**NOTE 3C & 28B : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS,
AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS 1 767 143,53 DTS**

Les actifs immobilisés de la SINELAC ont subi un amortissement de 1 767 143,53 DTS en 2025 conformément au règlement financier de la SINELAC.

NOTE 28C: REPRISE DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS FINANCIERES

Il n'y a pas eu reprise des provisions et dépréciations financières en 2025.

NOTE 29A: REVENUS FINANCIERS ET ASSIMILES**2 614 421,71 DTS**

COMPTES	RUBRIQUE	2025	2024	ECART
77130000	INTERETS SUR CREANCES CLIENTS	0	22 870,25	-22 870,25
77461000	INTERETS SUR PLACEMENT IBB	230 412,10	110 656,03	119 756,07
77463000	INTERETS SUR PLACEMENT BANCOBU	1 343 156,02	1 061 768,54	281 387,48
77464000	INTERETS SUR PLACEMENT BK	537 986,31	325 163,07	212 823,24
77465000	INTERETS SUR PLACEMENT BNDE	244 785,12	139 895,53	104 889,59
77620000	GAINS DE CHANGE FINANCIERS	258 085,16	927 203,23	-669 121,07
TOTAL		2 614 421,71	2 587 556,65	26 865,06

Les revenus financiers et assimilés sont constitués des intérêts générés par les fonds placés en Dépôt à terme (DAT) en francs burundais et en francs rwandais dans différentes banques au Burundi et au Rwanda d'une part et des gains de change constatés dans les états de rapprochement d'autre part. Ces revenus ont connu une légère augmentation de 26 865,06 DTS en passant de 2 587 556,65 DTS en 2024 à 2 614 421,71 DTS au 31/12/2025 alors que le montant placé en dépôts à terme DAT a augmenté en passant de 22 887 727,19 DTS en 2024 à 25 458 816,07 DTS en 2025 soit une augmentation de 2 571 088,88 DTS.

Cette augmentation des intérêts sur placement en DAT est légère parce qu'elle porte sur le dernier trimestre 2025 du fait que l'augmentation des placements en DAT a eu lieu entre Septembre et Octobre 2025 et non en début d'exercice.

NOTE 29B : FRAIS FINANCIERS ET CHARGES ASSIMILEES**2 608 623,09 DTS**

COMPTES	RUBRIQUE	2025	2024	ECART
67620000	Perte de change sur les disponibles	2 608 623,09	923 508,57	1 685 114,52
TOTAL GENERAL		2 608 623,09	923 508,57	1 685 114,52

Les frais financiers et charges assimilées ont augmenté de **1 685 114,52 DTS** en passant de 923 508,57 DTS en 2024 à 2 608 623,09 DTS en 2025. Cette forte augmentation s'explique par le fait que le cours de change a connu des grandes fluctuations au cours de l'exercice 2025 par rapport à l'année 2024 ; ce qui a causé des pertes de change énormes.

NOTE 3D: RESULTAT HAO**2 495,51 DTS**

COMPTES	RUBRIQUE	2025	2024	ECART
82000000	Produits de cessions d'immobilisations	2 842,25	5 426,31	-2 584,06
81000000	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-346,74	-125,45	-221,29
84800000	Transfert des charges HAO	0	10 299,24	-10 299,24
TOTAL		2 495,51	15 600,10	-13 104,59

Le résultat HAO est positif de 2 495,51 DTS car en 2025, la valeur comptable de cession d'immobilisations n'est pas significative par rapport aux produits de cession d'immobilisations.